

Chenilles urticantes : le biocide a fait place nette, mais...

Il ne reste plus une chenille processionnaire du chêne survivante dans la zone traitée mi-mai, à Guénange. Pour l'INRA, qui a piloté l'expérimentation d'un nouveau produit en amont de son homologation, le test est donc concluant. Il reste pourtant des questions en suspens. Et quantité d'autres chenilles dans la nature.

- VU 2481 FOIS
- LE 03/07/2019



Photo HD

Beaucoup de riverains n'ont pas ressenti les désagréments des saisons passées mais le collectif contre les chenilles urticantes ne cesse de grossir. Le problème, c'est la propagation des nids, qui colonisent toutes les forêts de chêne du secteur. Photo RL /Pierre HECKLER

Une efficacité prouvée

Si l'on doit retenir une chose, c'est celle-ci. « L'observation à J + 28 et J + 36 de 100 arbres situés dans la zone traitée montre qu'il n'y a plus de présence de colonie de processionnaires du chêne », indique Jean-Claude Martin, ingénieur de recherche à l'INRA. Ce résultat rejoint les conclusions tirées d'une opération similaire réalisée dans le sud de la France mais sur des chenilles processionnaires du pin.

Pas de dégâts collatéraux

C'est l'autre aspect visé par l'expérimentation : seule l'efficacité envers les chenilles urticantes était attendue. Elle s'est confirmée. Après coup, « nous avons observé la présence d'autres insectes, y compris d'autres familles de chenilles ». Les mésanges sont également restées en place après la pulvérisation. Jean-Claude Martin est revenu sur le dépérissement de certains arbres à proximité de la zone de traitement. « Il s'agit en fait de sujets ayant subi des attaques les années antérieures ».



Ce qu'en disent les riverains

Beaucoup reconnaissent ne pas avoir vécu l'enfer des deux saisons passées mais tous ne sont pas exempts de démangeaisons. « Nous avons moins de problèmes, c'est vrai, mais on ne peut toujours pas profiter de nos jardins », assure une porte-parole des habitants de la rue des Mésanges. Visiblement, la situation est contrastée. « Les pharmacies et les cabinets médicaux n'ont pas signalé de situation particulière comme les deux années précédentes », indique l'adjoint au maire Eric Balland. La directrice de l'Agence régionale de santé constate par ailleurs « que certaines personnes ont tendance à développer une hypersensibilité au fil du temps ». Le sujet est complexe et mérite d'être creusé. D'une façon générale, il y a du mieux mais les symptômes persistent.



Photo HD

Quelles suites ?

Aujourd'hui la balle est dans le camp de la firme américaine ayant développé le biocide (Foray ES, c'est son nom). C'est elle qui, logiquement, doit demander l'autorisation de mise sur le marché. Une demande d'homologation est en cours en Allemagne et les résultats obtenus à Guénange rejoignent ceux observés dans les Alpes-Maritimes avec les processionnaires du pin. Logiquement, il y a un marché à prendre.

« Pas une solution miracle »

Cette année, les signalements se multiplient un peu partout en Lorraine. Au Luxembourg et en Belgique, la situation n'est pas meilleure. « Il n'y a pas de solution miracle », glisse Jean-Claude Martin. Seul un traitement régulier pourrait contenir les nuisances.

C.F. chrystelle.folny@republicain-lorrain.fr